Communiqué de presse
4 janvier 2021

VACCINATION : ACCÉLÉRONS AVEC ORDRE ET MÉTHODE !

Le monde entier a salué la rapidité exceptionnelle de l'arrivée des premiers vaccins anti-Covid-19.

France Assos Santé a validé la stratégie de la Haute Autorité de Santé (HAS) considérant qu'il fallait vacciner en priorité les personnes les plus fragiles et résidant en établissements où la vie en collectivité augmente le risque de contagion. Les premières vaccinations ont commencé le dimanche 27 décembre 2020. Les doses de vaccins ont été livrées, mais les données sur leur nombre et leur localisation ne sont toujours pas publiques. Or il s'agit d'un élément primordial pour l'application appropriée de la politique vaccinale, en toute transparence.

Aujourd'hui, France Assos Santé demande l'accélération sans délai de la vaccination, avec la mise en œuvre avancée de la phase 2 afin de protéger rapidement les populations les plus fragiles, les plus vulnérables et les plus exposées.
Les plus vulnérables, quel que soit leur âge, risquent leur vie avec des formes graves plus fréquentes. La HAS l'a rappelé dans sa recommandation du 18 décembre 2020, mais l'information n'est pas passée, ni auprès des personnes concernées, ni auprès de leurs médecins.
L'Assurance Maladie doit jouer un rôle majeur dans la diffusion de ces messages, notamment au moyen des comptes Ameli.

Ne pas accélérer la campagne en se donnant tous les moyens nécessaires, c'est mettre en danger le fragile équilibre sanitaire de la nation et son équilibre économique.

La logistique doit être claire et affirmée avec force : chacun doit pouvoir se faire vacciner au plus près de chez lui.
Il s'agit désormais de mobiliser d'importants moyens humains et matériels. L'annonce de l'ouverture de centres de vaccination est une première étape qui tient compte des conditions spécifiques de conservation des premiers vaccins disponibles.

La mobilisation de tous doit se faire en ordre et avec méthode ! Ne sacrifions pas la sécurité au profit du chiffre.
Cette mobilisation doit s'accompagner d'une garantie de disponibilité des doses en nombre suffisant et s'adapter si besoin en considérant tous les moyens possibles pour gagner la bataille décisive qui s'engage dès maintenant.

Les usagers de la santé attendent des actes forts et rassurants de la part des pouvoirs publics.

Contact presse : Sophie BANCET - 06 18 13 66 95 – communication@france-assos-sante.org